



PUBLICATION OFFRE D'EMPLOI

Situé au Nord de Montpellier, le CHU est classé parmi les meilleurs établissements de santé au niveau national, pour la qualité de la médecine, de la recherche et de son management.

ORTHOPHONISTE H/F

CONDITIONS D'EXERCICE ET PERIODICITE DE PRESENCE

Lieu d'exercice :	CHU de Montpellier
Grade / Grille de référence :	Orthophoniste
Pourcentage d'activité :	Temps partiel
Type de contrat :	Contractuels
	Salaire à titre indicatif : 975€ brut pour un mi-temps.

ACTIVITES PRINCIPALES

Définition :

Elaborer un diagnostic, prévenir, évaluer et prendre en charge des personnes susceptibles de présenter des troubles de la communication, du langage dans toutes ses dimensions, et des autres activités cognitives, et des fonctions oro-myo-faciales.

Dispenser l'apprentissage d'autres formes de communication non verbale.

• Missions générales

- Conseil dans le domaine de l'orthophonie
- Education thérapeutique des patients et de leur entourage
- Formation et information de nouveaux personnels et de stagiaires
- Organisation des activités et gestion des ressources
- Organisation et coordination des soins
- Prévention et dépistage des troubles du langage, de la communication et des fonctions oro-myo-faciales
- Prise en charge individuelle ou en groupe du patient en orthophonie
- Réalisation du bilan et de l'évaluation nécessaires à l'établissement du diagnostic orthophonique et du projet thérapeutique
- Recherche et études en orthophonie
- Veille professionnelle et actions d'amélioration des pratiques professionnelles

- **Connaissances et savoir-faire**

- Analyser et faire évoluer sa pratique professionnelle
- Analyser, évaluer une situation et élaborer un diagnostic orthophonique
- Concevoir et mettre en œuvre une prestation d'expertise et de conseil dans le domaine de l'orthophonie
- Concevoir, conduire et évaluer une séance d'orthophonie
- Élaborer et conduire une démarche d'intervention en santé publique : prévention, dépistage et éducation

thérapeutique

- Élaborer et mettre en œuvre un projet thérapeutique en orthophonie adapté à la situation du patient
- Établir et entretenir une relation thérapeutique dans un contexte d'intervention orthophonique
- Former et informer des professionnels et des personnes en formation
- Gérer et organiser une structure ou un service en optimisant ses ressources
- Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs
- Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques

RELATIONS PROFESSIONNELLES LES PLUS FREQUENTES

Corps médical, notamment le médecin prescripteur pour la prescription du bilan et la prise en charge éventuelle.

Équipe interprofessionnelle pour la coordination des soins et l'élaboration des prises en charge.

Orthophonistes libéraux pour l'orientation thérapeutique et le suivi du patient, services médico-sociaux, entourage familial, psychologues, chirurgiens, autres professionnels de santé.

Corps enseignant, personnel de l'éducation nationale, éducateurs psychologues scolaires, médecin scolaire, enseignant référent pour le suivi d'un enfant présentant des troubles de développement ou un handicap. L'orthophoniste fait le lien entre le thérapeutique et le pédagogique.

Personnel des établissements scolaires et les PMI pour l'évaluation de la situation, la coordination et l'orientation dans le respect du secret professionnel.

PREREQUIS INDISPENSABLES POUR EXERCER

Formations : Certificat de capacité d'orthophoniste

Merci d'envoyer votre candidature (CV détaillé et LM) à

recrutementannonce@chu-montpellier.fr

à l'attention de Madame la Directrice des Ressources Humaines et de la Formation.